

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-LUDGER-DE-
MILOT



SOMMAIRE

Édition spéciale

- Avis public

Milot en journal

VOLUME 47

JUILLET 2025

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUDGER-DE-MILOT
MRC LAC-SAINT-JEAN-EST

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N°02Z-2025

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement modifiant le règlement de zonage N°02-2006 concernant le logement bigénérationnel.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Que lors d'une séance tenue le **5 mai 2025**, le Conseil de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot a adopté le projet de règlement N°01Z-2025 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage N°02-2006 soit :

Projet de règlement numéro 02Z-2025 visant à adopter la modification du règlement de zonage numéro 02-2006 afin de définir certaine règle pour le logement bigénérationnel.



Avis public

Le Conseil de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot a l'intention de procéder à l'autorisation et l'encadrement pour le logement bigénérationnel. La modification du règlement de zonage N° 02-2006 vise établir les définitions et les normes permettant le logement bigénérationnel et en régir l'utilisation.

Il est prévu d'apporter une modification à la grille des spécifications afin de tenir compte de ce nouvel usage, les feuillets 1 à 3 seront modifiés en conséquence.

Ce projet de règlement a pour objet de permettre et d'encadrer le logement bigénérationnel afin d'optimiser l'utilisation du territoire de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot.

Le premier projet de règlement (02Z-2025) a été présenté et déposé lors de la séance du conseil du 5 mai 2025.

Que le projet de règlement vise l'ensemble du territoire de la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot.

Que le projet de règlement N°02Z-2025 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 4 août 2025 à 18h30 à la salle du Conseil municipal. L'objet de cette assemblée est d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement. Au cours de cette assemblée, le Conseil expliquera le projet de règlement et les conséquences de son adoption.

Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures habituelles d'ouverture.

Donné à Saint-Ludger-de-Milot
Ce 14^{ème} jour de juillet 2025.

Directrice générale et greffière-trésorière

Avis public

Province de Québec

Municipalité de
SAINT-LUDGER-DE-MILOT

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par la soussignée, Rita Ouellet,
Directrice générale et greffière trésorière de la susdite municipalité, que :

LE RÈGLEMENT 2025-02 :

ayant pour objet d'établir un tarif sur les compteurs d'eau de la Municipalité.

En résumé, un tarif de base est établi selon un taux fixe et une tarification supplémentaire basée sur le volume est établie. Par contre la tarification sur le volume sera appliquée seulement lorsque tous les immeubles d'une catégorie seront munis de compteurs d'eau.

à été adopté

à la séance du conseil le 7 juillet 2025.

Ce règlement est déposé à mon bureau, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance, sur les heures d'ouverture du bureau municipal.

DONNÉ à Saint-Ludger-de-Milot, ce 11^{ième} jour de juillet deux mille vingt-cinq.

Rita Ouellet

Signée : _____
DG greffière trésorière

Informations pertinentes

Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot
739, rue Gaudreault
Saint-Ludger-de-Milot (Québec) G0W 2B0

Téléphone : 418 **373-2266**
Réception poste 2500

Directrice gén.	poste 2501	Bibliothèque	poste 2507
Loisirs	poste 2509	CDE	poste 2503
Urbanisme	poste 2510	Maison des jeunes	poste 2506
Travaux publics	poste 2502	Salle âge d'Or	poste 2504

Courriel : administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

Site Internet : www.ville.st-ludger-de-milot.qc.ca (en refonte)

Télécopieur : 418 373-2554

Les bureaux sont fermés tous les vendredis à partir de midi

urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca

739 rue Gaudreault
Saint-Ludger-de-Milot
G0W 2B0

Laisser votre message à la réception

ou par courriel **urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca**

Réservation camping : campin.ca

www.reservationcoolbox.ca/destinations/milot

Régie des matière résiduelles (RMR)

418 669-0513

MRC LAC-ST-JEAN-EST

Pour des informations concernant la M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est,

418-668-3023

Dominic Fillion

Les évaluateurs pour le service d'évaluation

418-662-3061